

PHOSPHORIA

par L'Entreprise Médicale



FORMATION **EXPERTE**

SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE DES MINEURS
EN PSYCHIATRIE

EXPERT INTERVENANT :

Charlotte ARNAUD

juriste en droit de la santé



Distanciel
03 et 04 fév. 2025




Paris / Malakoff
13 et 14 nov. 2025

SPÉCIFICITÉS DE LA PRISE EN CHARGE DES MINEURS EN PSYCHIATRIE

 2 jours

 1065 € TTC

 03-04/02/2025 - Distanciel
13-14/11/2025 - Paris / Malakoff

 Disponible
en intra

OBJECTIFS

- Comprendre les principes directeurs : maîtriser les règles essentielles régissant la prise en charge des mineurs en psychiatrie pour assurer une prise en charge appropriée et légale
- Identifier les situations complexes : reconnaître les défis juridiques spécifiques et appliquer des recommandations pratiques pour les gérer efficacement
- Sécuriser les pratiques professionnelles : adopter des méthodes pour sécuriser juridiquement les interventions et améliorer la collaboration entre les différents acteurs de la prise en charge

PROGRAMME

- I. MAÎTRISER LES PRINCIPES DIRECTEURS DE LA PRISE EN CHARGE DES MINEURS EN PSYCHIATRIE
 - Connaître les principes et les limites de l'autorité parentale
 - Garantir le respect des droits des patients mineurs en psychiatrie
- II. GÉRER LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES DANS LA PRISE EN CHARGE DES MINEURS : RECOMMANDATIONS PRATIQUES ET CONDUITES À TENIR
 - Situations complexes liées à l'admission des mineurs en psychiatrie
 - Situations complexes liées à la délivrance des soins aux mineurs en psychiatrie
 - Situations complexes liées au déroulement du séjour des mineurs en psychiatrie
 - Situations complexes liées à la sortie des mineurs en psychiatrie
 - Situations complexes dans les relations avec les familles des mineurs en psychiatrie
 - Situations complexes dans les relations avec les différentes instances
- III. SÉCURISER LES INTERVENTIONS ET LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES
 - Savoir actionner des leviers facilitant la gestion des situations complexes
 - Disposer d'écrits formalisés et validés au plan clinique et juridique
- IV. ÉVALUATION DE LA SESSION

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes mobilisées :

- Apports théoriques
- Travail d'analyse et d'échange à partir des expériences des stagiaires et de l'expert-formateur
- Ateliers pratiques
- Séance de questions-réponses
- Evaluation pré-post formation

PROFIL DES INTERVENANTS

- Charlotte ARNAUD : juriste en droit de la santé

PUBLIC CONCERNÉ

- Infirmier(e)s des services/pôles de psychiatrie
- Cadres supérieurs et cadres de santé de psychiatrie
- Directeurs des soins
- Médecins psychiatres
- Cadres et personnels socioéducatifs, assistantes sociales, éducateurs
- Personnels chargés de l'accueil
- Psychologues
- Directeurs d'établissement et attachés d'administration hospitalière

LES + PHOSPHORIA

- Expertise juridique et pratique : formation dispensée par des juristes spécialisés et des professionnels de santé expérimentés
- Approche interdisciplinaire : intégration des perspectives juridiques et médicales pour une compréhension complète des enjeux
- Outils concrets : fourniture d'écrits formalisés et de protocoles pour sécuriser les pratiques professionnelles
- Interaction et échange : sessions interactives permettant des échanges riches entre les participants et les formateurs
- Évaluation continue : suivi et évaluation des connaissances tout au long de la formation pour assurer une compréhension approfondie

BULLETIN D'INSCRIPTION

VALANT CONVENTION SIMPLIFIÉE DE LA FORMATION CONTINUE

Merci de bien vouloir retourner ce document complété à formation@phosphoria-formation.fr



Organisme de formation spécialisé du secteur sanitaire et médico-social
Déclaration d'activité n° 1192 08550 92 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) ODP n°1502

Référence module : MOD_00448 : Spécificités de la prise en charge des mineurs en psychiatrie

Tarif individuel : 1065€	▼ Choisir votre session : Durée : 2 jours - 14h de 9h00 à 17h00	
Notre offre exclusive à la commande : pour 2 participants à la même formation -10% pour 3 participants à la même formation -25%	<input type="checkbox"/> 03-04/02/2025 - Distanciel	<input type="checkbox"/> 13-14/11/2025 - Paris / Malakoff

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 1

▼ Civilité <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mr <input type="checkbox"/> Dr. <input type="checkbox"/> Pr.	▼ Prénom :	▼ Nom :	▼ Besoin d'assistance si situation de handicap : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
► Fonction (Métier) :			
▼ N°RPPS	▼ Adresse e-mail (Obligatoire)	▼ Téléphone portable (Obligatoire)	
.....	

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 2

▼ Civilité <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mr <input type="checkbox"/> Dr. <input type="checkbox"/> Pr.	▼ Prénom :	▼ Nom :	▼ Besoin d'assistance si situation de handicap : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
► Fonction (Métier) :			
▼ N°RPPS	▼ Adresse e-mail (Obligatoire)	▼ Téléphone portable (Obligatoire)	
.....	

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 3

▼ Civilité <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mr <input type="checkbox"/> Dr. <input type="checkbox"/> Pr.	▼ Prénom :	▼ Nom :	▼ Besoin d'assistance si situation de handicap : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
► Fonction (Métier) :			
▼ N°RPPS	▼ Adresse e-mail (Obligatoire)	▼ Téléphone portable (Obligatoire)	
.....	

RENSEIGNEMENTS DE LA PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER

Cocher cette case si la personne en charge du dossier et le participant sont la même personne

► Civilité : <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mr <input type="checkbox"/> Dr. <input type="checkbox"/> Pr.	► Prénom :	► Nom :
▼ Fonction (Métier) :	▼ Service ou Pôle d'appartenance :	
<input type="checkbox"/> Directeur des affaires médicales <input type="checkbox"/> Directeurs des soins <input type="checkbox"/> Dir/Resp de la formation continue	<input type="checkbox"/> Dir/Resp des ressources humaines <input type="checkbox"/> Responsable administratif <input type="checkbox"/> Autre :	
► Adresse e-mail (Obligatoire) :	► Téléphone (Obligatoire) :	
.....	

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT

<input type="checkbox"/> Établissement	<input type="checkbox"/> Personne Physique
► Raison Sociale :	► Numéro de SIRET :
► Adresse (numéro, voie et complément) :	
► Code Postal :	► Ville :
.....

SERVICE FACTURATION

Cocher si identique à l'adresse du service formation

► Prénom :	► Nom :	► E-mail :	► Téléphone :
▼ Frais d'inscription pris en charge par :	▼ Subrogation financière par :		
<input type="checkbox"/> L'Établissement <input type="checkbox"/> Participant	<input type="checkbox"/> ANFH <input type="checkbox"/> Autre OPCO	<input type="checkbox"/> Autre (préciser) :	
► Raison Sociale :	► Facturation sur Chorus Pro : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	► Si oui, N° d'engagement :	
► Adresse (numéro, voie et complément) :			
► Code Postal :	► Ville :	► E-mail :	
.....	

SIGNATURES ET CACHETS (Incluant les pages suivantes)

Fait à.....le.....	Fait à.....le.....
Le client	L'Entreprise Médicale

POURQUOI CHOISIR PHOSPHORIA

par L'Entreprise Médicale

Un savoir-faire pédagogique éprouvé depuis 26 ans

4000 professionnels de santé formés chaque année et plus de 200 formateurs experts santé

300 formations en management, organisation de soins, droits et responsabilités, qualité et gestion des risques, stratégie et performance

Membre du Groupe MNH, une priorité donnée à la santé physique et psychologique des soignants

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CONTACT

Si besoin d'une assistance en rapport avec une situation de handicap contactez-nous :

par téléphone : 01 47 24 07 99 - par mail : formation@phosphoria-formation.fr

PARTICIPATION

Les prix hors taxe par participant sont indiqués sur le programme de chaque formation inter-entreprise. Les formations intra-entreprise font l'objet d'un devis.

Ce prix non soumis à TVA comprend :

la participation à la session de formation, rafraîchissements, boissons chaudes et viennoiseries (présentiel). Les déjeuners sont à la charge des stagiaires.

INSCRIPTION

Dès réception du bulletin d'inscription pour un ou plusieurs participants valant convention simplifiée de la formation continue, une confirmation vous sera adressée. Une convocation et un plan d'accès vous seront adressés ultérieurement.

Notre offre exclusive à la commande :

pour 2 participants à la même formation -10%

pour 3 participants à la même formation -25%

MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement du prix de la formation a lieu à réception de facture. Celui-ci, en précisant toujours le numéro de facture, comptant et sans escompte, est effectué :

- par chèque à l'ordre de l'Entreprise Médicale
- ou

- par virement direct à l'ordre de : Société Générale, compte l'Entreprise Médicale – IBAN : FR76 3000 3033 9100 0200 2557 831 – BIC : SOGEFRPP

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance prévues engendrera des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT

La signature du bulletin d'inscription vaut bon de commande et signifie acceptation sans réserve des conditions de participation mentionnées ci-dessous.

Pour toute annulation dans les 20 jours intervenant avant le premier jour de formation : 50% du coût total de la formation est due.

Pour toute annulation intervenant 8 jours avant le premier jour de formation : 100% du coût total de la formation est due.

Toutefois, Phosphoria offre la possibilité à l'entreprise, avant le début du stage, de remplacer le stagiaire initialement inscrit par une autre personne ayant le même profil et les mêmes besoins en formation, et ce après accord de notre équipe pédagogique et sous condition de retour signé des conventions. Pour les formations intra-établissement : toutes annulations par l'établissement doit être confirmée par écrit, cette dernière entraînera la facturation des frais engagés sur présentation de justificatifs.

Report des formations : toute demande de report doit être formulée par écrit et reçue 4 semaines avant le 1^{er} jour de la formation.

Les reports d'inscription sur une autre session du même programme de formation jusqu'à la fin de l'année calendaire sont admis moyennant des frais supplémentaires forfaitaires de 95 €, sous réserve du règlement de la facture concernée.

Annulation des organisateurs : les organisateurs se réservent la possibilité d'annuler cette formation à tout moment et pour quelque raison que ce soit. Dans la mesure du possible, les stagiaires inscrits sont avertis par écrit. Seuls les frais d'inscription sont remboursés conformément à l'article L.6354-1 du Code du travail, y compris dans l'hypothèse d'une annulation due à un cas de force majeure survenu notamment le jour-même de la formation.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les présentes conditions définissent le cadre de collecte et de traitement des données personnelles par L'Entreprise Médicale lors de l'inscription aux formations. Les données requises sont essentielles à la gestion de l'inscription et à la communication relative aux formations.

L'utilisation des données se limite à ces fins, excluant toute cession à des tiers.

L'Entreprise Médicale garantit la confidentialité et la sécurité des données conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1976. Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition, exerçable par demande écrite.

Pour toutes questions relatives à votre inscription,

merci de contacter l'équipe Administration des ventes : formation@phosphoria-formation.fr

